

## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-quatrième session

Jeudi 12 juillet 1962

à 15 h 15

DOCUMENTS OFFICIELS

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

## SOMMAIRE

Point 5 de l'ordre du jour:

	Page
Conséquences économiques et sociales du désarmement	
Débat général ( <i>fin</i> ) . . . . .	107

Président: M. J. MICHALOWSKI (Pologne).

Présents:

Les représentants des Etats suivants : Australie, Brésil, Colombie, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Italie, Japon, Jordanie, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Sénégal, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats Membres suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Irak, Irlande, Mali, République centrafricaine, Suède, Tchécoslovaquie.

Les observateurs des Etats non membres suivants : République de Corée, République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé.

## POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Conséquences économiques et sociales du désarmement  
(E/3593 et Add. 1 à 4; E/L.962, E/L.963)

DÉBAT GÉNÉRAL (*fin*)

1. M. ABOLTINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que l'opinion publique s'intéresse, aussi bien dans les pays avancés que dans ceux qui le sont moins, aux conséquences économiques et sociales du désarmement. Il est paradoxal et monstrueux qu'une infime minorité de gens malfaisants impose sa volonté au reste de l'humanité qui, sachant les horreurs qu'entraînerait une catastrophe nucléaire, souhaite ardemment la paix et la sécurité. Il va sans dire que cette minorité se compose des grands magnats de l'industrie des pays capitalistes d'Occident qui, obsédés par le désir de faire d'énormes bénéfices, entretiennent la course aux armements. Ces gens prétendent que le désarmement amènerait le chômage et abaisserait le niveau de vie; cet argument a été repris par nombre d'économistes occidentaux qui ont voulu

prouver que la prospérité peut se trouver favorisée lorsque les dépenses de l'Etat atteignent des sommes considérables, et que le désarmement aurait des effets désastreux pour les pays peu développés parce qu'il provoquerait le fléchissement des échanges commerciaux et la baisse des prix des matières premières. Ces affirmations ont beau être manifestement fausses, les peuples des pays occidentaux, soumis comme ils le sont à une propagande incessante, peuvent difficilement savoir où est la vérité.

2. Dans un discours prononcé, le 10 juillet 1962, au Congrès mondial pour le désarmement général et la paix réuni à Moscou, M. Khrouchtchev a déclaré que tous les pays auraient le plus grand intérêt à mettre un terme aux dépenses militaires et à reconverter les industries de guerre à des fins pacifiques. Il a dit également que le désarmement aurait d'immenses avantages pour les pays en voie de développement, qui se heurtent à de grandes difficultés, aussi bien que pour les pays qui luttent pour accéder à l'indépendance.

3. Malgré les erreurs si répandues au sujet des conséquences du désarmement, certains économistes occidentaux sont arrivés depuis peu à une appréciation plus juste des faits. Les conséquences économiques de la course aux armements sont évidentes, et M. Aboltine rappelle, à titre d'exemple, que les dépenses militaires des Etats-Unis d'Amérique ont atteint en 1961 le niveau le plus élevé qui ait été enregistré depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce qui n'a pas empêché le taux de croissance de la production industrielle d'être le plus faible de la période considérée. Cette tendance persiste en 1962. De plus, on a vu se produire cette année des baisses spectaculaires à la Bourse de New York, le chômage est en recrudescence, les prix montent, les niveaux de vie baissent. Tout irait manifestement beaucoup mieux n'étaient les sommes astronomiques que l'on consacre aux armements. Une année après l'autre, *l'Etude sur l'économie mondiale* montre nettement qu'aux Etats-Unis, où les dépenses militaires représentent 10% du produit national brut, le taux de la croissance économique au cours des 10 dernières années est resté extraordinairement faible. Au Japon, où ces dépenses ne représentent que 2% du produit national brut, la croissance de l'économie a atteint un taux particulièrement élevé. A l'heure actuelle, où la stabilité de l'économie américaine commence à inspirer des doutes, on préconise un relèvement des dépenses militaires: cela montre jusqu'où vont les contradictions qui étouffent le régime capitaliste. L'étude du Groupe consultatif contenue dans le rapport du Secrétaire général (E/3593) contribuera de façon particulièrement utile à dissiper les idées fausses qui ont cours au sujet des conséquences du désarmement. La principale conclusion que le Groupe a été unanime à formuler est que le réarmement impose aux pays une

très lourde charge et que tous n'auraient qu'à se louer de la réalisation du désarmement général. Le Groupe consultatif a examiné les diverses utilisations auxquelles pourraient être affectées les ressources que le désarmement permettrait de libérer et indiqué l'ordre de priorité que l'on pourrait suivre. Il a précisé que les sommes dégagées pourraient aussi servir à relever le niveau des salaires et à accroître les investissements de caractère social. Entre autres bienfaits, le Groupe a signalé que le désarmement permettrait de pousser la recherche et de « mobiliser » la science à des fins constructives et, par exemple, d'utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques.

4. Le contraste est frappant entre de telles considérations et l'accroissement des dépenses militaires aux Etats-Unis et leur nouvel exploit du 9 juillet 1962 : l'explosion nucléaire à haute altitude.

5. Parmi les mesures citées par le Groupe consultatif comme celles que pourraient prendre les pays capitalistes après le désarmement, figure la réduction de l'impôt sur le revenu, surtout pour les groupes de population à revenu faible, et des impôts indirects qui frappent les biens de consommation. M. Aboltine fait entièrement sienne la conclusion du Groupe consultatif lorsque celui-ci dit qu'il ne devrait pas être difficile d'empêcher la demande réelle de diminuer pendant la période de transition, étant donné, notamment, que le revenu réel augmentera. La reconversion des industries de guerre ne devrait pas non plus poser de problèmes nouveaux.

6. M. Aboltine est tout à fait d'accord aussi avec le Groupe consultatif lorsque celui-ci déclare que l'un des avantages que présenterait le désarmement pour les pays en voie de développement serait de remettre dans le circuit de l'économie des ouvriers qualifiés retenus jusqu'ici dans les forces armées.

7. Le Groupe consultatif a reconnu que le passage de la production de guerre à la production de paix ne présenterait pas de difficultés pour les pays socialistes et que les jeunes gens démobilisés n'auraient pas de peine à trouver du travail.

8. Les ressources disponibles pour l'investissement étant plus abondantes, comme le serait l'aide économique accordée aux pays en voie de développement, la demande d'équipement industriel et de matériaux de construction, par exemple, augmenterait et le commerce mondial deviendrait plus intense, ce qui aurait à son tour pour effet d'activer la demande de matières premières, pour le plus grand bien des pays peu développés.

9. Le Groupe consultatif a exprimé l'avis que le désarmement permettrait à l'industrie lourde des pays économiquement avancés d'accroître l'aide offerte aux pays sous-développés. L'Union soviétique et les autres pays socialistes, qui n'ont pas, quant à eux, attendu l'accord international sur le désarmement, dispensent déjà une aide généreuse.

10. Le Groupe consultatif a parfaitement raison de prévoir que, dans un monde désarmé, on peut s'attendre à un relèvement généralisé des niveaux de vie, notamment dans les groupes de population à revenu faible, de même qu'à la réduction du nombre des heures de travail et à l'allongement des congés. Sur le plan social, la suppression

du service militaire aurait un effet important en ce sens que les jeunes gens ne seraient plus obligatoirement séparés de leur famille.

11. M. Aboltine ne parlera pas des conclusions énoncées par le Groupe consultatif à la fin de son étude, d'autres membres du Conseil l'ayant déjà fait, mais il tient à dire que sa délégation est heureuse de voir que des membres du Secrétariat et des membres de la CEE ont pris une part active à l'élaboration de l'étude. Il n'est pas indifférent non plus que le Groupe lui-même ait été composé d'experts venant de pays n'ayant pas tous le même système économique et social et se trouvant à des stades différents de leur développement.

12. Passant aux points sur lesquels l'étude pourrait être améliorée, M. Aboltine dit que l'ont rouve aux chapitres 3 et 4 quelques répétitions auxquelles il ne serait pas difficile de remédier. On pourrait peut-être étoffer le chapitre 6 en donnant des renseignements sur les heureux effets qu'aurait le désarmement sur les niveaux de vie dans les pays en voie de développement et donner plus d'ampleur aussi au chapitre 7.

13. Les organes économiques de l'ONU et les institutions spécialisées se doivent d'accroître leur contribution à la solution du problème du désarmement et, pour cela, il leur faut poursuivre et pousser plus avant les études qu'ils ont entreprises sur les conséquences économiques et sociales du désarmement en prenant pour directives les principes énoncés par le Groupe consultatif.

14. Le Conseil devrait étudier chaque année à sa session d'été les conséquences économiques et sociales du désarmement. La délégation de l'Union soviétique appuie la proposition qui figure au paragraphe 6 du dispositif du projet de résolution de la Pologne (E/L.963).

15. En terminant, M. Aboltine exprime l'espoir que l'étude du Groupe consultatif aidera à réaliser la coexistence pacifique et le désarmement général et complet sous un strict contrôle international.

16. M. KLUTZNICK (Etats-Unis d'Amérique) regrette de devoir intervenir dans la discussion. La délégation des Etats-Unis est venue au Conseil toute disposée à examiner dans un esprit constructif l'un des problèmes les plus importants de l'heure. Malheureusement, le représentant de l'Union soviétique a jugé bon de calomnier les Etats-Unis et de formuler des critiques sur des questions qui relèvent de la politique intérieure de ce pays. La délégation des Etats-Unis rejette de la manière la plus formelle l'allégation du représentant de l'Union soviétique suivant laquelle « une infime minorité de gens malfaisants », profitant de la course aux armements, imposerait sa volonté à l'humanité. Le représentant de l'Union soviétique ne faisait-il pas partie lui-même du Groupe consultatif d'experts qui, à l'unanimité, a rejeté cette thèse absurde — dont la fausseté a encore été démontrée par les communications des Etats-Unis au Groupe consultatif et par la déclaration du représentant des Etats-Unis à la 1220<sup>e</sup> séance. Il faudrait aussi se rappeler que tout le monde peut voir facilement la raison pour laquelle il est si difficile de parvenir à un accord sur le désarmement et la cessation des essais nucléaires; cette raison n'est pas à l'honneur de l'Union soviétique.

17. Nul ne peut s'attaquer à la position, à la dignité et à la bonne foi des Etats-Unis sans s'attirer de réponse. La délégation des Etats-Unis espère néanmoins ne pas se trouver entraînée dans une discussion aussi déplacée, alors que de graves questions doivent retenir l'attention du Conseil. Sur les deux points examinés jusqu'à présent en séance plénière, seul le représentant de l'Union soviétique s'est écarté du débat constructif pour se livrer à de la propagande de guerre froide.

18. M. FURLONGER (Australie) félicite le Groupe consultatif de son excellente étude, réaliste et objective, qui contient des conclusions encourageantes dans l'ensemble. Il est particulièrement réconfortant d'y lire que le Groupe a conclu que tous les problèmes et toutes les difficultés de transition qui résulteraient du désarmement pourraient être résolus par des mesures appropriées à l'échelon national et à l'échelon international. Qu'un groupe composé d'éléments si divers ait pu parvenir à des conclusions unanimes est une cause de profonde satisfaction.

19. Cette étude est particulièrement utile en ce qu'elle aidera à dissiper un certain nombre d'idées fausses qui circulent depuis une quarantaine d'années — c'est-à-dire depuis que la question du désarmement fait l'objet de discussions sur le plan international — et particulièrement la plus ancienne d'entre elles, à savoir que les pays dont l'économie est fondée sur la libre entreprise craindraient le désarmement en raison des difficultés inhérentes à la reconversion industrielle. On trouve, résumée au paragraphe 176 de l'étude, l'une des conclusions les plus importantes du Groupe, à savoir qu'en cas de désarmement, il ne devrait pas être difficile de maintenir la demande effective dans les pays industrialisés à économie de libre entreprise; en même temps, le Groupe a agi sagement en ne dissimulant pas que, si l'on avait de bonnes raisons de se montrer optimiste quant aux possibilités d'adaptation à long terme, toutes les économies auraient cependant à faire face, dans l'immédiat, à des difficultés réelles. Mais, dans l'étude, ces difficultés ont été replacées dans leur perspective véritable. Le désarmement n'est pas un phénomène économique unique en son genre; comme l'indique l'étude, il s'agit d'une adaptation particulière à une situation en évolution exigeant une nouvelle répartition des ressources, tout comme dans le cours normal de la croissance économique. De plus, l'étude montre bien que le problème d'ensemble que poserait le désarmement général serait moins grave que les problèmes que les pays ont résolus avec succès à la fin de la seconde guerre mondiale. En Australie, la démobilisation et la reconversion à une économie de paix se sont opérées sans heurt, et M. Furlonger ne pense pas qu'un redéploiement du personnel et des ressources, dans le cadre d'un programme de désarmement général, soulève des difficultés insurmontables.

20. Depuis la seconde guerre mondiale, l'Australie, soucieuse de préserver la stabilité de son économie et de lui assurer une expansion ordonnée, s'est efforcée sans relâche de contrôler la demande du secteur civil, qui avait tendance à ne pas tenir compte des ressources disponibles ni de l'offre. Des restrictions ont touché, non seulement la consommation individuelle, mais aussi les

investissements privés et publics. Il en est résulté une accumulation de demande non satisfaite, et toute utilisation, au profit du secteur civil, des ressources et des approvisionnements actuellement affectés à des fins militaires, serait accueillie avec satisfaction. Le fait qu'au paragraphe 47 de l'étude on note que le volume des besoins immédiats non encore satisfaits est considérable en ce qui concerne les investissements de caractère social corrobore cette observation. Les pays en voie de développement, les plus mal lotis à cet égard, ont le plus à gagner d'une augmentation massive des ressources disponibles pour les investissements de caractère social, mais il reste également beaucoup à faire dans ce domaine pour les pays, comme l'Australie, qui se trouvent à un stade de développement intermédiaire, et même pour les pays les plus industrialisés. Ces considérations indiquent que les auteurs de l'étude ont eu raison de croire qu'une transition sans heurt vers un monde désarmé est possible.

21. Passant à certains aspects de l'étude sur lesquels les orateurs qui l'ont précédé ne se sont pas arrêtés, M. Furlonger dit que l'analyse, que l'on trouve au chapitre 3, des répercussions du désarmement sur la production nationale et l'emploi devrait se révéler particulièrement utile pour les gouvernements, dont l'action sur le plan économique s'exerce de façon complexe et surtout indirecte. Les suggestions concrètes énoncées aux paragraphes 75 à 85 viennent heureusement rappeler combien il est nécessaire de prendre des mesures positives pour s'assurer que les ressources libérées par le désarmement ne soient pas gaspillées et soient utilisées de manière à accroître la consommation de toutes les couches de la population.

22. Comme il est indiqué au paragraphe 86, le maintien de la demande effective dans les pays industriels pendant la période qui suivrait immédiatement le désarmement serait d'un grand intérêt pour tous les pays de production primaire. En fait, c'est là une considération qui revêt beaucoup d'importance, en tout temps, pour l'Australie, qui est l'un des principaux exportateurs de produits primaires du monde. Ainsi que le Groupe consultatif le souligne, l'un des principaux avantages qui découleraient du désarmement serait d'encourager, à longue échéance, une expansion du commerce international, une division internationale du travail plus rationnelle et une utilisation plus efficace des ressources mondiales. Ce sont là, certes, des objectifs que tous les Membres de l'Organisation devraient s'efforcer d'atteindre, mais la délégation australienne ne suit pas entièrement les auteurs de l'étude lorsqu'ils déclarent, au paragraphe 132, que le désarmement devrait inciter les pays développés à ouvrir plus largement leurs marchés aux denrées alimentaires. Cet argument semble se fonder sur l'hypothèse que la protection agricole résulte de préoccupations de sécurité nationale; or, s'il est vrai que le désir des Etats de pourvoir à leurs propres besoins agricoles en temps de guerre joue un certain rôle, le Gouvernement australien sait d'expérience que le protectionnisme est un phénomène qui peut être essentiellement attribué à des facteurs politiques et sociaux. A première vue, le Gouvernement australien ne voit aucune raison de penser que ces facteurs exerceront moins d'influence dans un monde désarmé.

23. Une autre conséquence du désarmement qui pourrait avoir des effets défavorables pour les exportateurs de produits primaires et de matières premières, à moins que des mesures spéciales ne soient prises pour protéger leurs intérêts, est la liquidation des réserves de vivres et de produits divers constituées à des fins stratégiques.

24. M. Furlonger espère que le Groupe consultatif a raison de prévoir que le désarmement s'accompagnera d'une réduction des barrières érigées par les pays industrialisés qui entravent les exportations d'articles manufacturés des pays en voie de développement: cette question revêt une importance toujours plus grande en raison du développement de la capacité de production de ces derniers, grâce, principalement, à l'aide internationale. Il est à prévoir que ce problème se posera avec une acuité croissante au fur et à mesure que se développera l'action entreprise dans le cadre de la Décennie du développement.

25. Ce serait une erreur de penser que le désarmement suscitera automatiquement des améliorations dans tous les domaines précités; au contraire, les problèmes en jeu devraient continuer à retenir l'attention des organisations internationales compétentes.

26. M. Furlonger souscrit entièrement à la conclusion des auteurs de l'étude que l'un des moyens les plus intéressants d'utiliser les ressources que libérerait le désarmement serait d'encourager le développement économique et social des pays en voie de développement. Réduire l'écart entre les niveaux de vie des pays industriels et ceux des pays en voie de développement est une des grandes tâches de la génération présente, et cette nécessité contribue à accentuer le caractère d'urgence qui s'attache aux efforts déployés en vue du désarmement. Qui ne serait frappé par le fait, dont il est fait état au paragraphe 140 de l'étude, que les dépenses militaires dans le monde sont probablement au moins cinq fois plus élevées que l'ensemble des dépenses brutes d'investissement des régions peu développées. Ces chiffres, ainsi que d'autres que l'on trouve dans l'étude, sont lourds d'enseignements.

27. L'étude du Groupe consultatif constitue un apport précieux pour l'examen global de la question, et elle ne peut manquer de faciliter les négociations sur le désarmement, qui doivent reprendre incessamment. Elle a pavé la voie aux gouvernements des Etats qui participent à ces négociations et devrait leur permettre de concentrer leur attention sur les grands problèmes, politiques, psychologiques et militaires, auxquels ils s'achoppent depuis si longtemps dans leurs efforts laborieux pour mettre au point un programme de désarmement réalisable.

28. M. ABOLTINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que ce n'est pas sans hésitation qu'il intervient de nouveau dans la discussion, d'autant plus qu'il n'a pas très bien compris les raisons qui ont motivé le mécontentement du représentant des Etats-Unis d'Amérique. Sa déclaration ne contenait rien qui pût être interprété comme une ingérence dans les affaires intérieures des Etats-Unis: s'il a mentionné ce pays, c'est tout simplement à titre d'exemple, pour montrer qu'une augmentation des dépenses militaires s'accompagne

toujours d'un ralentissement de la croissance économique. M. Aboltine n'arrive pas à comprendre que le rappel d'un fait aussi connu puisse être considéré comme injurieux et il est certain que le représentant des Etats-Unis ne se considère pas comme étant du nombre des fabricants d'armements qui sont les principaux instigateurs de la course aux armements. Cela dit, il n'en reste pas moins que le représentant des Etats-Unis et lui-même ne tomberont jamais d'accord sur les causes de la course aux armements.

29. M. KLUTZNICK (Etats-Unis d'Amérique), prenant la parole pour une motion d'ordre, fait observer que la question de savoir qui est responsable de la course aux armements n'entre pas dans le cadre du sujet considéré.

30. Le PRÉSIDENT déplore le tour donné aux débats mais estime que le représentant de l'Union soviétique exerce légitimement son droit de réponse.

31. M. ABOLTINE (Union des Républiques socialistes soviétiques), poursuivant ses observations, qui lui paraissent entièrement recevables au titre du point 5 de l'ordre du jour, fait observer que l'on ne saurait examiner les conséquences du désarmement sans établir auparavant les causes de la course aux armements. Il ne voit aucun inconvénient à ce que les membres du Conseil procèdent à un échange de vues en la matière: mieux encore, il lui paraît impossible d'aboutir à une conclusion commune en l'absence d'un tel échange de vues. Au reste, c'est ainsi que le Groupe consultatif a lui-même procédé.

32. M. ROSENSTAND HANSEN (Danemark) prend note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général (E/3593 et Add. 1 à 4), qui met utilement en lumière quelques aspects du problème du désarmement général. La délégation danoise approuve entièrement la conclusion que l'utilisation à des fins pacifiques des ressources actuellement consacrées à la défense pourrait servir l'intérêt de tous les pays et entraîner une amélioration des conditions économiques et sociales dans le monde entier.

33. De l'avis de la délégation danoise, la conclusion la plus importante de l'étude du Groupe consultatif est que le désarmement ne présenterait de difficulté insurmontable, d'ordre économique ou social, pour aucun pays, quels que soient son système politique et économique et son stade de développement. Il est très encourageant de constater qu'il s'agit là de la conclusion unanime d'un groupe d'experts venant de pays dont les systèmes politique et économique sont très divers. La délégation danoise, en particulier, approuve entièrement le point de vue selon lequel existe une relation très étroite entre le problème du désarmement et celui de l'intensification du développement économique des pays en voie de développement.

34. Comme le Danemark n'a pas envoyé de réponse au questionnaire du Secrétaire général, M. Rosenstand Hansen expose le point de vue de son pays. Les dépenses militaires et civiles du Danemark au titre de la défense nationale s'élèvent actuellement à 1 milliard 300 millions de couronnes environ, soit à peu près 3% du produit national brut. La libération de ces sommes et leur emploi à d'autres fins ne créeront aucune difficulté d'ordre

économique car, dans un avenir prévisible, il faudra satisfaire de nombreux besoins urgents d'investissements dans les secteurs public et privé de l'économie danoise. Il serait peu réaliste actuellement de classer selon un ordre de priorité les projets auxquels on pourrait affecter les ressources jusque-là consacrées à la défense; toute décision du gouvernement en la matière devra, en effet, tenir compte de la situation politique, économique et sociale existant au moment du désarmement et être également approuvée par le pouvoir législatif.

35. Les employés des installations militaires et civiles, travaillant pour la défense, représentent 2 à 3% de l'effectif total de la main-d'œuvre. La situation de l'emploi au Danemark étant favorable depuis quelques années, il est probable que les travailleurs libérés du fait d'un accord sur le désarmement seraient absorbés rapidement et sans difficulté. Un tel accord aurait vraisemblablement un effet stimulant sur l'économie danoise.

36. L'effet immédiat du désarmement sur les importations et les exportations du Danemark serait modéré; les importations ne diminueraient pas de plus de 2 ou 3%, cependant que la suppression des exportations de caractère militaire aurait probablement encore moins de répercussions.

37. La valeur apportée par les sociétés qui travaillent pour la défense est très faible et représente au plus 2 à 3% de la contribution totale de l'industrie au produit national brut. Le désarmement n'entraînerait donc aucune perturbation grave dans la production industrielle.

38. M. KAKITSUBO (Japon) dit que l'excellente étude du Groupe consultatif fournit une documentation précieuse pour l'analyse d'une des questions les plus importantes qui se posent aux Nations Unies. Il convient de noter que, malgré les différences dans le système économique et social et le stade de développement des pays auxquels ils appartiennent, les experts ont adopté leur rapport à l'unanimité.

39. L'étude montre que des sommes considérables sont consacrées à la fabrication d'armements, non seulement par les grandes puissances, mais aussi par les petits pays en voie de développement. Il est tragique que ces derniers, qui ont tant besoin de leurs ressources pour le développement économique et social, doivent en consacrer une si grande partie à des dépenses non productives au titre de la défense. D'un autre côté, il est réconfortant de noter la conclusion des experts que, à condition que les pays intéressés prennent à temps les contre-mesures appropriées, on pourra éviter les conséquences fâcheuses que certaines personnes redoutent de voir suivre la mise en œuvre de mesures de désarmement. Cette conclusion est un encouragement pour les négociateurs du désarmement à persévérer dans leurs travaux.

40. En même temps, on ne peut oublier que la valeur de cette étude est limitée par le fait qu'elle a été préparée dans l'hypothèse que le désarmement général et complet serait réalisé à brève échéance. Malheureusement, aucun accord à cet effet n'a été conclu et ne semble devoir l'être dans un proche avenir. La délégation japonaise exprime l'espoir que le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, qui doit reprendre prochainement ses

travaux, réussira à ouvrir la voie au désarmement général; en attendant, à défaut d'un accord sur des mesures concrètes de désarmement, toute étude traitant des conséquences économiques et sociales du désarmement apparaît nécessairement d'un intérêt académique ou, pour le moins, prématuré. L'étude aurait une bien plus grande valeur pratique si elle avait été préparée après que les grandes puissances se soient entendues sur quelques mesure concrète de désarmement. Pour rendre cette étude vraiment utile, il faudrait, une fois conclu un accord sur le désarmement, étudier de manière plus approfondie divers facteurs qui ont une influence directe sur la conversion et l'utilisation pacifique de ressources jusque-là consacrées à des fins militaires. Les facteurs en question sont: l'influence du désarmement sur l'emploi, les mesures transitoires à prendre en ce qui concerne les pays exportateurs de matériaux stratégiques utilisés à des fins militaires, l'ajustement des programmes d'aide aux pays qui reçoivent actuellement une assistance militaire, et la conversion et le transfert de produits libérés du fait du désarmement, en particulier dans les pays à économie planifiée.

41. Il n'est pas douteux que, si le désarmement général et complet devenait une réalité, une partie des ressources qui sont actuellement consacrées à la production d'armements pourrait servir au développement économique et social des pays en voie de développement. Mais il faut accroître l'aide à ces pays sans attendre que le désarmement soit effectif parce que le développement économique et social des pays à faibles revenus est si urgent qu'il ne peut pas attendre la conclusion d'un accord sur le désarmement général et complet et sa mise à exécution.

42. M. GUZINA (Yougoslavie) dit que l'importance du désarmement tient essentiellement au grand danger que la course aux armements fait courir à l'humanité; mais l'analyse approfondie des aspects économiques et sociaux du désarmement présenté dans l'étude constitue un argument supplémentaire impressionnant en faveur de la conclusion rapide d'un accord international sur le désarmement.

43. Il y a trois points très importants. En premier lieu, le désarmement offre de grandes possibilités de progrès économique et social; il est inconcevable que la conscience collective de l'humanité permette que ces possibilités demeurent inexploitées. On pourrait élever le niveau de vie dans tous les pays et aborder d'une manière radicale l'examen des problèmes qui restent en souffrance dans des domaines comme l'éducation, la santé publique et l'habitation. De plus, le désarmement aurait un effet puissant sur l'accélération du développement économique, question particulièrement importante pour les pays peu développés.

44. En second lieu, le problème de la reconversion de la production militaire à la production civile ne poserait pas de difficultés insurmontables, encore que la délégation yougoslave partage l'avis du Groupe consultatif que certains aspects du problème soulevé par la cessation de la production militaire et l'utilisation des ressources ainsi libérées demandent à être étudiés plus avant. C'est pourquoi il faut que la question des conséquences économiques et sociales du désarmement demeure

inscrite à l'ordre du jour du Conseil et qu'il faut prier le Secrétaire général d'étudier d'autres aspects de la question.

45. En troisième lieu, étant donné les nombreuses possibilités actuelles de progrès matériel dans le monde, et à la lumière du large accord sur l'absurdité de la course aux armements, il est souhaitable de prendre immédiatement des mesures pour voir ce qui peut être fait dès maintenant pour prélever ne serait-ce qu'un faible montant sur les ressources gaspillées dans la course aux armements. La délégation yougoslave fait appel aux gouvernements, et plus particulièrement aux gouvernements des grandes puissances, qui sont responsables de 80% des dépenses militaires totales du monde, pour qu'ils examinent la possibilité de consacrer un certain pourcentage de leurs budgets militaires aux besoins du développement économique. Ce pourcentage pourrait être faible pour commencer, étant entendu qu'il augmenterait au fur et à mesure des progrès du désarmement. Les ressources ainsi libérées seraient employées à des projets d'une portée internationale plus vaste et, surtout, en vue d'accélérer le développement économique des pays peu développés. Il est impératif que cette possibilité fasse l'objet d'un nouvel examen; une recommandation à cet effet figure dans un projet de résolution (E/L.962) dont la Yougoslavie est co-auteur.

46. M. CERULLI-IRELLI (Italie) dit que sa délégation a examiné avec intérêt et satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales du désarmement. L'étude qu'il contient apporte une nouvelle preuve de la nécessité urgente de procéder sans retard au désarmement général et contrôlé. Un fait surtout mérite d'être signalé: les 10 experts, représentant les pays de l'Est comme de l'Ouest, qui ont été chargés de l'étude ont été unanimes à dire qu'il n'y a aucune crainte à avoir quant aux conséquences économiques du désarmement; il libérera d'immenses richesses qui pourront être utilisées à des fins civiles, notamment pour assurer le développement économique des pays peu développés, comme il est indiqué dans le préambule du projet de résolution présenté par l'Ethiopie, l'Inde et la Yougoslavie (E/L.962).

47. Le Gouvernement italien a envoyé des réponses détaillées au questionnaire du Secrétaire général; il n'est donc pas nécessaire d'exposer de nouveau la position de l'Italie sur ce point de l'ordre du jour. La délégation italienne appuie la proposition de la Pologne contenue dans le paragraphe 6 du dispositif du projet de résolution de la Pologne (E/L.963) tendant à inviter le Secrétaire général à assurer une large diffusion à son rapport, y compris les réponses des gouvernements au questionnaire. Il est sans doute singulier de s'intéresser longuement aux conséquences du désarmement avant que celui-ci soit effectif, mais il faut espérer, pour le bien de l'humanité, qu'un désarmement général et contrôlé sera réalisé dans le plus bref délai.

48. M. WODAJO (Ethiopie) dit que les vues de son gouvernement sur les conséquences économiques et sociales du désarmement sont fondées avant tout sur sa profonde conviction que la course aux armements

non seulement fait peser un lourd fardeau sur l'humanité mais encore met en danger la paix du monde. Si l'on veut encourager la coopération internationale, il n'y a pas d'autre solution que de désarmer; les peuples du monde et leurs gouvernements désirent la paix, comme en témoigne le fait que les gouvernements ont accepté le but du désarmement général et complet, et ce désarmement est une proposition pratique qu'il serait possible d'appliquer immédiatement.

49. Le fait même que l'Assemblée générale, par sa résolution 1516 (XV), a recommandé de procéder à une étude des conséquences économiques et sociales du désarmement est la reconnaissance implicite du fait que le désarmement est possible. Il est significatif aussi qu'un groupe d'experts venant de pays qui ont des systèmes sociaux différents et qui sont arrivés à des stades de développement différents, soit parvenu à des conclusions unanimes; il y a quelques années, l'examen d'un problème aussi important aurait été impossible ou du moins hérissé de difficultés idéologiques.

50. De plus, l'étude des experts a contribué à écarter certaines attitudes défaitistes, comme l'idée préconçue que certaines sociétés ont de tels intérêts dans la production d'armements pour soutenir leur économie qu'il est impossible d'espérer qu'elles donneront leur accord à une proposition de désarmement, ou la notion tout aussi préconçue que certaines sociétés sont si désireuses d'étendre leur influence idéologique, par l'emploi de la force au besoin, qu'elles ne s'intéresseront jamais à la question du désarmement. La conclusion de l'étude selon laquelle tous les problèmes et toutes les difficultés de transition qui résulteraient du désarmement pourraient être résolus par des mesures appropriées à l'échelon national et à l'échelon international indique la manière dont on peut aborder à l'avenir la discussion du problème.

51. Il est évident que de vastes ressources actuellement consacrées à la fabrication de moyens de destruction seraient libérées par le désarmement général et complet et pourraient servir au progrès matériel et spirituel de l'humanité. On ne dépense pas moins de 120 milliards de dollars par an à des fins militaires et 20 millions d'hommes sont engagés dans cette entreprise stérile.

52. A la question de savoir si, une fois le désarmement réalisé, la demande de biens et de services pourra être maintenue, les experts ont répondu oui sans hésiter. Même dans les pays les plus avancés, il y a, dans la consommation personnelle, une large marge de besoins à satisfaire. Il faut moderniser les usines et procéder à de vastes investissements de caractère social dans les domaines de l'habitation, de l'éducation et de la santé publique. La demande effective de biens et de services augmentera aussi en raison de l'accroissement du volume des échanges internationaux qui ne pourrait manquer de résulter d'une détente internationale.

53. Dans les pays sous-développés, dont la plupart consacrent 8 à 10% de leur revenu global national aux armements, le désarmement entraînera de grandes économies de devises qui pourront être utilisées avec profit pour financer l'achat de matériel d'équipement; il aura aussi pour effet de libérer du personnel spécialisé pour le développement économique et social. Si le

désarmement s'accompagne d'une augmentation correspondante des dépenses non militaires, publiques et privées, la demande de matières premières produites par les pays sous-développés ne diminuera pas et pourra même s'accroître sensiblement. Ce qui est très important pour les pays sous-développés, c'est le fait que le désarmement accroîtra le volume de l'assistance financière et technique qu'ils reçoivent des pays industriels. Si l'on pouvait faire en sorte que le courant total des capitaux à destination des pays sous-développés atteigne 15 milliards de dollars par an, il serait possible d'élever de 3 à 5% le revenu national global de ces pays.

54. Les ajustements qu'exigerait la reconversion ne présentent pas de difficultés insurmontables et ne sont pas plus grands que ceux auxquels il a fallu procéder immédiatement après la seconde guerre mondiale.

55. La délégation éthiopienne partage l'espoir exprimé à la 1220<sup>e</sup> séance par le représentant des Etats-Unis d'Amérique que les progrès n'attendront pas que le désarmement général et complet devienne une réalité. C'est pourquoi elle est au nombre des auteurs du projet

de résolution E/L.962 qui, au paragraphe 2 du dispositif, recommande notamment aux Etats Membres d'examiner la possibilité de réduire leurs budgets militaires en vue de consacrer un pourcentage déterminé au développement économique des pays sous-développés.

56. Le PRÉSIDENT déclare clos le débat général sur le point 5 de l'ordre du jour.

57. Le Conseil, à sa 1209<sup>e</sup> séance, avait décidé que ce point de l'ordre du jour serait examiné par le Comité économique après l'avoir été en séance plénière. Toutefois, les auteurs des deux projets de résolutions (E/L.962, E/L.963) cherchent à mettre au point un texte unique généralement acceptable. Le Président propose que, si ces discussions aboutissent, le projet unique soit examiné lors d'une prochaine séance plénière, auquel cas le point 5 de l'ordre du jour ne serait pas renvoyé au Comité économique.

*Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 17 h 10.